

Image not found or type unknown



Cartes d'identité et passeports enfants mineurs

Par **anna**, le **29/08/2008** à **00:33**

Bonsoir, mon ex conjoint est parti faire des cni à nos enfants en France.rnrn- Ils habitent en Espagne avec moi(même si pour moi et eux serait peut être plus bénéfique d'habiter en France)puisque que dans ma situation il y a des aides pas négligeables.rn- L'ainée est née en Espagne et il a une pièce d'identité espagnolern- Il a mis l'adresse de la grand mère qui habite Paris sur les CNI.rn- De plus ils sont dans son pouvoir.rnrnEst-ce qu'ils sont valables?comment puis-je savoir s'il a fait des passeports avec?rnrnCar sur le contrat de séparation il est obligé à me notifier la sortie des enfants du territoire espagnol et il n'a pas le droit de les sortir hors de la CEE.rnrnMerci de me répondre au plus vite et si vous pouvez me renseigner par rapport aux aides si je rentrais en France.rnrnMerci d'avance